
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

31 JANVIER > 27 FEVRIER 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(10 articles)

- | | | |
|---|--|---------|
| 
mardi 31 janvier 2023 | Contre la vente de la chapelle Notre-Dame du fer de Chaligny
(317 mots)
Le conseil communautaire de Moselle-et-Madon s'est réuni à la salle du foyer culturel de Pulligny. ■ Part... | Page 7 |
| 
jeudi 2 février 2023 | Rejoindre le cosmos avec la Filoche (297 mots)
A la soirée de lancement, toute l'équipe de la médiathèque sera présente pour lancer ce nouveau cycle dont le thème est le ... | Page 8 |
| 
vendredi 3 février 2023 | La Filoche : un espace pour jouer, travailler ou partager
(278 mots)
Moderne et bien équipé, l'espace multimédia de la Filoche est ouvert en libre accès aux heures d'accueil du public. ... | Page 9 |
| 
lundi 6 février 2023 | Des espaces de bien-être pour les tout-petits (313 mots)
Décor feutré, sécurisant, dans la salle de la Bobinette à la Filoche, mercredi soir. Tente lumineuse, éclairages tamisés, m... | Page 10 |
| 
jeudi 9 février 2023 | Soirée zen pour la St-Valentin à l'Aqua'mm (194 mots)
Pour célébrer la Saint-Valentin, pour la première fois, le centre aquatique Aqua'mm organisera une soirée zen le 14 février... | Page 11 |
| 
lundi 13 février 2023 | Nouveau cycle de la Filoche : une soirée d'ouverture intersidérale (223 mots)
C'est une soirée multisensorielle, dépaysante et résolument spatiale qui a ouvert le nouveau cycle de la Filoche, sur le th... | Page 12 |
| 
dimanche 19 février 2023 | Décès de Dominique Ravey (159 mots)
Nous apprenons le décès à Nancy de Dominique Ravey, née Verdot, domiciliée rue des Génèvres depuis 1975. Do... | Page 13 |
| 
dimanche 19 février 2023 | La gestion des espaces verts, objet d'une réunion (283 mots)
Dans le cadre du programme de prévention des déchets, la Communauté de communes Moselle et Madon a organisé, ce jeudi à Fla... | Page 14 |



vendredi 24 février
2023

AQUA'MM ouvre ses bassins au sport de haut niveau (298 mots)

Sous l'impulsion de la Commission départementale PSP 54, présidée par Maurice Chary, ce championnat a réuni 41 compétiteurs...

Page 15



samedi 25 février 2023

Rencontre intergénérationnelle autour des jeux à la Filoche (249 mots)

Deux après-midi de jeux intergénérationnels étaient programmés au cours des vacances d'hiver, à l'initiative du service jeu...

Page 16

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(17 articles)



mardi 31 janvier 2023

« Diriger une ville est un engagement collectif » (240 mots)

Comme dans beaucoup de communes, la cérémonie des vœux à la population n'a pas pu se tenir les deux dernières années, pour ...

Page 18



mercredi 1^{er} février
2023

Au dernier conseil municipal (283 mots)

■ Sentier. Le conseil municipal accepte de louer de nouveau le sentier séparant les parcelles 440 et 466 situé rue Maïress...

Page 19



mercredi 1^{er} février
2023

Fermeture du bureau de Poste : la colère des élus (369 mots)

Tous les points figurant à l'ordre du jour du conseil municipal de mercredi ont été adoptés. ■ Création d...

Page 20



jeudi 2 février 2023

Démocratie transition écologique et justice sociale (310 mots)

Lors de la cérémonie des vœux, le maire, Hervé Tillard, s'est dit heureux de retrouver ce moment de convivialité. Il a déve...

Page 21



jeudi 2 février 2023

La commune s'agrandit (242 mots)

Thierry Weyer, maire, entouré de ses conseillers, a organisé la cérémonie des vœux invitant de nombreux habitants. Le maire...

Page 22



vendredi 3 février 2023

Des vœux en deux temps pour accueillir les habitants (334 mots)

Un parterre d'honneur de personnalités a défilé au micro. Audrey bardot, suppléante du député Dominique Potier, Sandrine Va...

Page 23



samedi 4 février 2023

Priorité aux économies d'énergie (142 mots)

Environ 120 personnes avaient répondu à l'invitation de la municipalité qui présentait ses vœux pour 2023. On notait la pré...

Page 24



lundi 6 février 2023

La cour de l'école élémentaire bientôt réaménagée (223 mots)

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 1er février. Plusieurs délibérations ont été validées. Crémat...

Page 25



mardi 7 février 2023

Sollicitation de subventions pour un programme d'investissement (250 mots)

Le conseil municipal s'est réuni à la salle communale (11 présents, 2 absents). Les délibérations suivantes furent votées à...

Page 26



mardi 7 février 2023

Les seniors donnent leur avis sur leurs activités (329 mots)

Les activités spéciales seniors organisées par la ville se multiplient. Dolorès Thouvenin, directrice du Pôle seniors et De...

Page 27



mercredi 8 février 2023

Les bons résultats fleurissent aux Jardins Partagés (425 mots)

Les bénévoles ont œuvré ensemble avec succès à la réussite du jardin, sur le terrain prêté par la mairie de Pont-Saint-Vinc...

Page 28



jeudi 9 février 2023

Mobilisation autour du projet « Mon village en transition » (320 mots)

(320 mots)

Lors de précédentes réunions, des grands axes ont été définis, dans le cadre du projet « Mon village en transition » : tran...

Page 29



lundi 13 février 2023

Le conseil lance des demandes de subventions (147 mots)

Le maire, Patrick Potts, a ouvert la séance du conseil puis laissé la parole à Daniel Koenig qui a commenté les trois devis...

Page 30



mardi 14 février 2023

L'orientation budgétaire au menu des élus (333 mots)

Pour le deuxième conseil municipal de l'année, peu de délibérations étaient à l'ordre du jour. La première,...

Page 31



jeudi 16 février 2023

Un city-stade en projet (109 mots)

? City-stade. Jusqu'en 2024, le gouvernement donne la possibilité aux communes d'aménager des équipements sportifs en prof...

Page 32



mercredi 15 février 2023

Déchets : des riverains investis dans le compostage (162 mots)

Après un an de maturation, la première production de compost meulson est arrivée. Situé face à l'école mate...

Page 33



dimanche 19 février 2023

Une couverture santé solidaire pour les habitants (192 mots)

Mercredi 8 février, dans une salle des écoles, les habitants ont été invités à une réunion d'information sur une mutuelle c...

Page 34

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



mardi 7 février 2023

Un laboratoire vivant au cœur de la forêt de Haye (731 mots)

Les écosystèmes soustraits à l'action directe de l'homme sont d'une grande rareté en Europe. Les interventions humaines, so...

Page 36



dimanche 26 février
2023

Jardins nourriciers : une solution locale contre la précarité alimentaire ? (371 mots)

Ambiance studieuse lors du séminaire organisé par le Pays Terres de Lorraine (PTDL) qui réunissait, à la salle des Adjudica...

Page 38

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



Contre la vente de la chapelle Notre-Dame du fer de Chaligny

Le conseil communautaire de Moselle-et-Madon s'est réuni à la salle du foyer culturel de Pulligny.

■ **Partenariats culturels.** Plusieurs délibérations concernant la culture étaient à l'ordre du jour. Le conseil a décidé de renouveler la convention de partenariat avec la compagnie « Histoire d'eux » de 2023 à 2026.

Les élus ont également validé un nouveau partenariat avec la compagnie « La Chose publique » afin qu'elle puisse s'implanter dans le territoire.

La CCMM mettra à disposition, pour les deux structures, un local se situant au sein de la Fabrique des Clairs Chênes.

■ **Fond d'initiative culturelle.** Richard Renaudin, vice-président à la culture, a présenté le nouveau règlement du fond d'initiative culturelle qui permet de soutenir la réalisation de projets culturels portés par des associations du territoire. Les modifications concernent essentiellement les conditions pour l'attribution de subventions qui, dans le nouveau règlement, supprime l'acceptation automatique de subventions pour les projets associatifs ayant déjà fait l'objet d'un soutien. Un crédit de 14 000 € pour le FIC a été inscrit au budget primitif.

■ **Actions éducatives.** Concernant les subventions aux actions éducatives, le conseil communautaire a validé l'attribution d'une aide aux collèges Callot et Ferry et au lycée la

Tournelle pour l'année 2022/2023.

Sur la base d'un montant de 2,70 € par élève, 1 595,70 € sera versé au collège Jacques-Callot, 1 236,60 € au collège Jules-Ferry et 661,50 € au lycée La Tournelle.

■ **Chapelle de Chaligny.** Enfin, le conseil a voulu se positionner contre la vente de La Chapelle Notre-Dame du Fer à Chaligny en votant deux délibérations. Ainsi, le conseil s'oppose à la cession de la chapelle à des fins immobilières, soutient la volonté de Chaligny d'acquérir l'édifice à l'euro symbolique et a modifié le PLU par un zonage UE qui assure la protection de la chapelle Notre-Dame du Fer au vu son de l'intérêt patrimonial. ■



Rejoindre le cosmos avec la Filoche

La nouvelle saison culturelle de la Filoche qui commencera ce vendredi 3 février à 18 h promet d'être riche en émotions et en découvertes.

A la soirée de lancement, toute l'équipe de la médiathèque sera présente pour lancer ce nouveau cycle dont le thème est le cosmos.

Ainsi, le public pourra-t-il découvrir des œuvres d'artistes, des expositions d'art, de jeux, de photos qui feront voyager les visiteurs à travers « l'espace » mais pas seulement.

Une BD concert est au programme avec quatre musiciens à bord d'un vaisseau spatio-temporel qui emporteront les spectateurs aux confins de l'univers.

Jusqu'au 29 avril, des performances de musique, des pièces de théâtre, des projections de films et des spectacles ponctueront cette saison culturelle.

La Filoche présentera également des projets originaux et des collaborations inédites comme la rencontre avec le créateur web Nexus VI qui sera présent le 8 février pour délivrer tous ses secrets sur sa vision de la science-fiction, que ce soit dans le domaine du cinéma, de la littérature ou du jeu.

Cette saison est aussi l'occasion d'un appel aux artistes du territoire afin qu'ils puissent être mis en lumière par des mini-concerts au sein de la médiathèque.

Le mercredi 5 avril est une date à retenir pour tout savoir de la planète Mars grâce à un partenariat avec le centre de recherches « pétrographique et géochimique » de Nancy.

Encore une fois, la sélection répondra aux goûts et aux intérêts de tous les publics, pour que chacun puisse trouver son compte.

La Filoche invite à consulter notre programmation en ligne pour découvrir tous les événements et à réserver vos places dès maintenant. ■



Richard Renaudin, vice-président à la culture à la communauté de communes de Moselle-et-Madon, au côté de Camille Soulier, directrice de la Filoche.



La Filoche : un espace pour jouer, travailler ou partager

Moderne et bien équipé, l'espace multimédia de la Filoche est ouvert en libre accès aux heures d'accueil du public.

Joël et Kenan y président les 16 postes PC, la partie gaming et la borne d'arcade fabriquée un samedi après-midi au cours d'un atelier.

Gratuitement, les abonnés à la médiathèque peuvent venir utiliser les logiciels ou s'y former, surfer sur le Net, se passionner pour les jeux vidéo, découvrir de nouvelles technologies comme l'impression 3 D, apprendre la retouche photos, le montage vidéo, la musique assistée par ordinateur, ou encore se familiariser aux principes de programmation informatique.

L'espace multimédia a pour objectifs, dans le cadre du projet culturel de la Filoche, de « lutter contre la fracture numérique et se positionner comme lieu de ressources, de jeux et de lien social sur le territoire ».

Des liens intergénérationnels

Pari gagné, ce samedi après-midi. Une vingtaine d'utilisateurs de tous les âges occupent les 100 m² dédiés au numérique. Des ados se concentrent sur de nouveaux jeux vidéo, des papas avec leurs jeunes enfants redécouvrent d'anciens jeux des années 90. Un retraité travaille sur un logiciel à la rénovation de son logement avec les conseils avisés de Joël. Un écolier venu la veille s'initier au Scratch avec sa classe a amené son

père pour lui montrer ce qu'il a appris.

« On est content quand ça arrive » sourit Joël. Et, dans cet espace attractif, des liens intergénérationnels se tissent discrètement de façon ludique. ■



Des utilisateurs de tous les âges fréquentent l'espace multimédia pour jouer, travailler, apprendre, avec l'aide et les conseils de Joël (debout à gauche sur la photo) ou de Kenan.



Des espaces de bien-être pour les tout-petits

La méthode Snoezelen offre une stimulation de tous les sens. Elle fait merveille en crèche auprès des tout-petits à qui elle apporte du bien-être. Deux professionnelles de la petite enfance en Moselle et Madon en ont fait la démonstration à la Filoche.

Décor feutré, sécurisant, dans la salle de la Bobinette à la Filoche, mercredi soir. Tente lumineuse, éclairages tamisés, musique douce, bruits de cascade, de mer, de vent, objets veloutés, rugueux, vibrants : on baigne dans la relaxante ambiance Snoezelen.

Cette méthode d'exploration sensorielle et de plaisir a été inventée par deux Hollandais qui, dans les années 70, avaient constaté qu'une stimulation des cinq sens apportait une aide aux personnes handicapées.

Amener du bien-être

Céline Masson et Nathalie Cornet, professionnelles de la petite enfance en Moselle Madon, ont été formées à

la méthode. « En crèche notamment, elle permet de créer des temps de pause dans le rythme soutenu des journées, tant pour les petits que pour les professionnelles qui les encadrent, en sollicitant leurs sens », décrit Céline. « Les enfants expérimentent tout le matériel mis à leur disposition, sans interdit, sous le regard bienveillant de l'adulte. Le but principal, c'est d'amener du bien-être. »

Afin de présenter la démarche à leurs collègues de la communauté de communes, Céline et Nathalie, soutenues et financées par le CIAS et la CAF, ont acheté le matériel et organisé une présentation.

« L'idée, c'est de faire quelque chose

d'itinérant. Pouvoir partager le matériel sur plusieurs structures et que ça tourne. »

Et rien n'empêche de fabriquer soi-même des objets sensoriels en empruntant des éléments à la nature. Snoezelen, c'est aussi un espace de créativité. ■



Filipe Pinho, président de Moselle Madon, est venu apprécier le décor Snoezelen mis en place par Céline Masson et Nathalie Cornet pour leurs collègues du Relais petite enfance, des crèches et de la ludothèque.



Soirée zen pour la St-Valentin à l'Aqua'mm

Pour célébrer la Saint-Valentin, pour la première fois, le centre aquatique Aqua'mm organisera une soirée zen le 14 février dès 18 h dans ses espaces aquatiques, forme et bien-être. L'équipe de l'établissement a concocté un beau programme avec au menu : lumière tamisée, boisson offerte, ambiance sonore relaxante et une multitude d'activités autour de la détente et du bien-être. Un moment spécial à partager en couple ou entre amis, qui pourront également participer aux cours de yoga, pilates, stretching, aqua-

stretch et relaxation aquatique.

Sur réservation, les visiteurs pourront participer à des séances de massage en duo réalisées par des masseuses professionnelles.

Pour information, Ingrid Kirsch, masseuse professionnelle, propose toute l'année des massages de 30 minutes tous les 1er et 3e vendredis du mois à l'Aqua'mm de 17 h à 20 h 30. La soirée zen sera l'occasion de fêter la Saint-Valentin de manière originale en profitant des équipements de

l'espace bien-être en continu tout le long de la soirée. Le tarif est de 15 € pour les habitants de la CCMM et de 18,50 € hors territoire. Réservation au 03 83 47 99 00 ou par mail [aquamm@cc-mosellemadon.fr](mailto:aquam@cc-mosellemadon.fr). ■



L'Aqua'mm pour fêter la Saint-Valentin autrement !



Nouveau cycle de la Filoche : une soirée d'ouverture intersidérale

C'est une soirée multisensorielle, dépaysante et résolument spatiale qui a ouvert le nouveau cycle de la Filoche, sur le thème du cosmos. Un nombreux public s'est inscrit pour ce voyage. La directrice Camille Soulier et Filipe Pinho, président de la communauté de communes, ont remercié les artistes, les scientifiques et les musiciens présents, pendant que les enfants testaient des jeux en bois de la ludothèque. Les adultes, coiffés d'un casque de réalité virtuelle, ont bondi sur Mars en apesanteur, atterrissant effrayés au bord d'un précipice ou découvrant une station fictive plus vraie que nature.

Les photos et affiches du CRPG (Centre de recherches pétrographiques et géologiques) et l'exposition de météorites entraînent les visiteurs dans un bond spatio-temporel de 4,5 millions d'années en arrière, à l'origine du système solaire ou, plus récemment, à la conquête de l'espace. Clou de la soirée, le très attendu Aalehx, musicien, chanteur, auteur de bandes dessinées, et son groupe, en combinaisons de cosmonautes. Ils « parlent du cosmos en sons et en images », embarquent le public dans un concert électro-pop planant, avec chœurs et instruments, sur fond d'images intersidérales et

d'illustrations de la dernière BD de l'artiste. ■



Plus vraie que vraie, la réalité martienne virtuelle que l'on voit avec le casque peut aussi être suivie à l'écran.



Décès de Dominique Ravey

Nous apprenons le décès à Nancy de Dominique Ravey, née Verdot, domiciliée rue des Génèvres depuis 1975.

Dominique Verdot était née le 8 mai 1952 à Montbéliard (25). Elle s'était mariée en 1972 avec Yves Ravey et avait deux enfants, David et Céline et quatre petits enfants Pacôme, Félicie, Victoria et Augustin qui étaient sa plus grande joie.

Après ses études, elle a exercé la profession d'éducatrice spécialisée à l'Office d'hygiène Sociale de Lorraine

Ets de Flavigny. Pendant 10 ans elle fut détachée syndicale à Paris. Depuis sa retraite en 2014, elle avait rejoint l'équipe municipale. Première adjointe, elle effectuait son 2^e mandat. Elle était également vice-présidente de la Communauté de Communes Moselle Madon. Depuis toujours, chacun a pu apprécier son dévouement exceptionnel notamment auprès des personnes âgées.

Ses obsèques seront célébrées mardi 21 février à 14 h 30 en l'église de Flavigny-sur-Moselle, suivies de l'inhumation au cimetière de Flavigny.

Nos condoléances. ■



Photo ER



La gestion des espaces verts, objet d'une réunion

Les agents municipaux et élus du territoire de la Communauté de communes de Moselle et Madon se sont réunis à Flavigny-sur-Moselle. L'objectif, faire évoluer les pratiques communales en matière de gestion des déchets.

Dans le cadre du programme de prévention des déchets, la Communauté de communes Moselle et Madon a organisé, ce jeudi à Flavigny-sur-Moselle, une réunion d'information à destination des agents municipaux et des élus, sur la question des espaces verts.

Quasiment toutes les communes étaient représentées, avec une quarantaine de participants. Un succès montrant la nécessité de faire évoluer les pratiques communales vers plus d'écoexemplarité.

Formation des agents

Les intervenants Axel Bertrand, formateur à Alteroïko, et Aurélia Lémont, responsable environnement à

Neuves-Maisons, ont à tour de rôle expliqué les intérêts économiques et écologiques d'une gestion durable des espaces verts, et montrer les alternatives concrètes à mettre en place. Privilégier les pratiques douces en limitant par exemple les tontes ou les tailles, réutiliser les déchets verts comme des ressources en couvrant le sol, maintenir une végétation dense qui conserve l'humidité, préserver des espaces de biodiversité, choisir des variétés de plantes locales, résistantes et peu gourmandes en eau, et bien entendu, communiquer auprès de la population pour faire comprendre ces évolutions de pratiques. Les économies sont réelles, d'autant plus si le matériel

est mutualisé à l'échelle de plusieurs communes.

Une formation des agents et des élus est d'ores et déjà envisagée, ainsi que des visites de projets pour s'inspirer des bonnes pratiques. La transition écologique est enclenchée. ■



Les participants ont été attentifs aux conseils des intervenants, Axel Bertrand, formateur à Alteroïko, et Aurélia Lémont, responsable environnement à Neuves-Maisons.



AQUA'MM ouvre ses bassins au sport de haut niveau

Le centre aquatique AQUA'MM de Moselle et Madon a ouvert ses portes pour accueillir le premier championnat départemental (PSP 54) de Plongée Sportive en Piscine.

Sous l'impulsion de la Commission départementale PSP 54, présidée par Maurice Chary, ce championnat a réuni 41 compétiteurs venus de Meurthe-et-Moselle, de Moselle, du Bas-Rhin, des Vosges et de la Marne. Les sept épreuves, dont 3 pour des personnes en situation de handicap, au programme de ce riche après-midi sportif ont été encadrées par quelque 32 juges et arbitres fédéraux, venus eux aussi des quatre coins de la région Grand-Est.

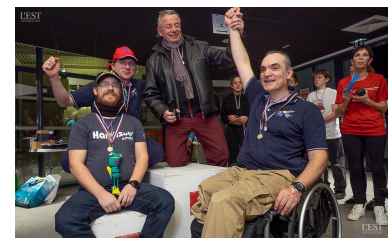
En solo, en binôme, ou en équipe, les compétiteurs ont pu se mesurer aux exigences sportives de la discipline, et se préparer aux championnats de France qui auront lieu cette année à Limoges les 3 et 4 juin.

Des records tombés

Plusieurs records départementaux, ainsi que régionaux, sont tombés. Certains participants ont validé leur ticket de qualification pour le championnat de France grâce à cette manifestation qui a aussi permis de mettre en application les formations réalisées le samedi : à savoir : arbitre, juge fédéral 1^{er} degré, gestes qui sauvent et escorte (pour la lutte contre le dopage).

Le club de plongée subaquatique néodomien « Les Pataploufs », partenaire organisationnel de cette manifestation sportive, a reçu l'aide de M. Munoz, directeur de la piscine, et du personnel, ainsi que de la mairie, la

communauté de communes « Moselle et Madon », de Michel Tritz, président du Codep 54 FFESSM, ainsi que de nombreux sponsors qui ont également été les partenaires notables de ce rassemblement. ■



En solo, en binôme, ou en équipe, les compétiteurs ont pu se mesurer aux exigences sportives de la discipline, et se préparer aux championnats de France qui auront lieu cette année à Limoges.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – CHALIGNY - NEUVES-MAISONS

Rencontre intergénérationnelle autour des jeux à la Filoche

Deux après-midi de jeux intergénérationnels étaient programmés au cours des vacances d'hiver, à l'initiative du service jeunesse de Moselle Madon en partenariat avec la ludothèque. L'un à la résidence Clerbout, l'autre à la Filoche. « Ces rencontres ont lieu dans le cadre des chantiers jeunes », explique Mathieu, animateur ados.

« On leur propose un travail solidaire et, en contrepartie, ils ont droit à des activités ludiques gratuites. Le thème, en février, c'est "Les Solidarités". On a voulu travailler avec plusieurs associations du territoire. La résidence Clerbout a répondu. »

Des jeux en bois

Des ados, habitant les différentes communes de Moselle Madon qui financent la mutualisation jeunesse, ont participé à ce « chantier » solidaire. Ils sont censés jouer avec les seniors présents. Mais la mayonnaise a du mal à prendre, l'osmose intergénérationnelle ne se fait pas sur commande. Timidité peut-être ? « La première heure, on casse la glace, la deuxième on joue, la troisième on goûte », rassure Mathieu. Quant aux seniors, ils s'amuse beaucoup.

Victor, ludothécaire, a sélectionné des jeux en bois addictifs et un Blokus qui passionne Odile et Jacqueline : « On aime beaucoup, cela fait réfléchir, il y a de la tactique. » Cerise sur le gâteau, sous couvert de jouer,

glisse Victor, on mobilise la motricité fine et on travaille la vision spatiale. ■



Au Jeu du Roi, la course hasardeuse de la bille de bois rapproche ados et habitants de la résidence Clerbout dans une attente anxieuse.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



« Diriger une ville est un engagement collectif »

Comme dans beaucoup de communes, la cérémonie des vœux à la population n'a pas pu se tenir les deux dernières années, pour cause de Covid. C'était donc une grande première pour une partie des nouveaux élus, mardi dernier à l'espace Serge-Iung. L'occasion pour Yannick Hellak, maire, de retracer les actions effectuées depuis 2020 devant une salle comble. Un accent étant mis sur le rôle de l'équipe municipale, mais aussi des bénévoles et des associations locales.

Et le maire de présenter les projets 2023 : la passerelle sur le Madon devra être sécurisée car elle présente de

grosses défaillances (37 000 €) et un city stade sera créé Espace Chefson (78 000 €). « Nous essaierons de rendre la ville plus propre et un effort sera fait sur la sécurité » continue le maire. « Nous essaierons de maintenir un maximum d'animations dans la commune. A noter, par exemple, le thé dansant du 26 février en partenariat avec le club de football. »

Le maire parle du contexte rendu difficile par l'explosion des coûts énergétiques, des matières premières et la pression de l'inflation. « Nous présenterons des budgets optimisés où les dépenses de fonctionnement seront contenues et certains investis-

sements probablement étalés. »

La reconnaissance du label « Petites Villes de demain » permet à la municipalité de s'engager dans la réhabilitation du parc de la mairie, projet financé à hauteur de 80 %. ■



Le Conseil municipal des enfants devant les élus et politiques.





Au dernier conseil municipal

■ **Sentier.** Le conseil municipal accepte de louer de nouveau le sentier séparant les parcelles 440 et 466 situé rue Mairesse, au lieu-dit « la Corvée » pour une durée de 10 ans renouvelable au prix de 40 €, à compter du 1^{er} janvier 2023

■ **Lutte contre les violences, les discriminations, le harcèlement et les agissements sexistes.** La commune renouvelle la convention de partenariat de dispositif de signallement avec le Centre de Gestion 54.

■ **Voiries communales, demandes de subventions.** Les élus sollicitent le concours financier de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la Région Grand Est, du Dé-

partement et de la communauté de communes Moselle-et-Madon.

■ **Taxe foncière.** Le conseil approuve la convention de partage de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par la commune dans les zones de compétence communautaire.

■ **Avenant à la convention tripartite pour mise à disposition d'équipements sportifs.** Le conseil accepte de reconduire la convention signée entre la mairie, la Région et le lycée professionnel La Tournelle jusqu'au 31 décembre.

■ **Constitution et reprise de provisions.** Les élus approuvent les reprises de 1 501 € et 60 € sur les pro-

visions pour créances douteuses constituées en 2022 sur les comptes de redevables aux comptes 4911 et 4961.

■ **Dépenses d'investissement.** Elles sont acceptées pour 67 238 € pour l'achat de columbariums, des acquisitions diverses, de la voirie de diverses rues, des bâtiments communaux.

■ **Cloches de l'église.** Le conseil municipal sollicite le concours financier de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et au titre de la DETR pour la réparation des cloches de l'église.

Les élus ont validé 8 délibérations. ■



Fermeture du bureau de Poste : la colère des élus

La proposition de création d'une agence postale communale a été adoptée malgré trois votes contre.

Tous les points figurant à l'ordre du jour du conseil municipal de mercredi ont été adoptés.

■ **Création d'une agence postale communale.** Pour La Poste, qui a sollicité la mairie à ce sujet, les dix opérations par jour soit 1 h 50 de travail par semaine dans l'actuel bureau de poste chalinéen ne justifient plus son maintien.

Matthieu Delatte s'élève contre la politique de l'entreprise, qui avait précédemment imposé d'étroites plages horaires sur des créneaux inadaptés. « Du coup, la fréquentation diminue et La Poste ferme le bureau. Encore un service public qui part ! » La proposition d'agence postale communale est adoptée malgré 3 votes contre. Les conseillers jugent en effet qu'il est préférable d'avoir encore la possibilité d'effectuer dans la commune des opérations telles que retirer un colis, une lettre recommandée, à des horaires adaptés fixés par la mairie, plutôt que d'être obligé

d'aller à Neuves-Maisons pour les effectuer.

La Poste financera un mi-temps pour la tenue de l'agence postale, qui sera installée au rez-de-chaussée de la mairie avec accès handicapé.

■ **Périscolaire.** Trois postes permanents sont créés au périscolaire pour des employés travaillant à la mairie depuis de nombreuses années en donnant entière satisfaction.

Deux d'entre eux assureront également la gestion des locations de la salle polyvalente les week-ends, ce qui complétera leur temps de travail hebdomadaire à 35 heures.

■ **Prime de fin d'année.** L'octroi d'une prime de fin d'année au personnel contractuel de la mairie est officialisé, avec un vote contre justifié par le fait que dans le privé, les primes sont attribuées en fonction de critères, dont l'assiduité.

■ **Salle de musique.** Le remplacement des fenêtres de la salle de musique soulève des interventions au sujet de l'exiguïté du local pour les quarante musiciens qui y répètent.

Une possibilité est alors évoquée : l'installation des musiciens, en septembre 2023, dans un des bâtiments de l'école de Banvoie, qui sera vide du fait de la suppression d'une classe. ■



L'actuel bureau de poste, situé sous la mairie sans accès handicapé, sera transformé en agence postale communale installée au rez-de-chaussée de l'édifice.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHAVIGNY

Démocratie transition écologique et justice sociale

Lors de la cérémonie des vœux, le maire, Hervé Tillard, s'est dit heureux de retrouver ce moment de convivialité. Il a développé les projets prévus pour 2023 : l'installation de l'aire de jeux devant la salle Charadin au printemps, la végétalisation du cimetière qui prendra encore quelques mois, la réhabilitation des voiries de l'impasse rue Jean-Jaurès et de la rue du Bouchot, les travaux de rénovation paysagère des cours de l'école élémentaire grâce à un chantier participatif, la création d'un nouveau city stade, la finalisation des études de la piste cyclable qui reliera la gare de Neuves-Maisons au CHU de Brabois, l'étude lancée par la CCMM pour implanter des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, le premier coup de pioche

pour la construction du crématorium. Et, toujours à Brabois Forestière, le début de la phase 2 du parc d'activité en face de la phase 1 qui commence à bien se remplir, le démarrage d'un projet d'habitat durable sur la zone du Jardinot, la reconnaissance en Espace naturel sensible du secteur Fond de Renonvaux - rue des Prés, le déploiement d'une application mobile pour informer les habitants de façon plus rapide et efficace...

Avant de conclure son discours avec cette citation du philosophe Sénèque « la vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre à danser sous la pluie », Hervé Tillard a souhaité rendre hommage à tous les acteurs locaux : les élus et les ser-

vices municipaux, les enseignants des deux écoles, le foyer rural et le comité des fêtes, la MJC des Castors, ainsi que tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps.

Le conseil municipal des jeunes et le conseil des ados ont été également mis à l'honneur pour leur participation, entre autres, aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre. ■



Un public nombreux à la cérémonie des vœux.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-PIERREVILLE

La commune s'agrandit

Thierry Weyer, maire, entouré de ses conseillers, a organisé la cérémonie des vœux invitant de nombreux habitants. Le maire a souhaité rendre hommage à Michel Huguet, conseiller municipal décédé en décembre, et a remercié son équipe et leurs conjoints pour leur dévouement et le temps personnel accordé à la communauté.

Après un rapide bilan de l'année écoulée, le maire dévoile les projets de 2023 avec, notamment, la sécurisation du chemin du Rouaux et l'enfouissement des réseaux secs qui engendreront quelques désagréments pour les riverains.

La commune va investir dans l'instal-

lation d'une vidéosurveillance avec lecteur de plaque d'immatriculation aux trois entrées du village, afin de doter les forces de l'ordre d'un outil précieux pour leurs investigations futures. Il est prévu d'ouvrir une maison d'assistantes maternelles après l'acquisition de l'ancienne gare.

Cinq nouvelles familles

La commune a accueilli, au cours de l'année 2022, cinq nouvelles familles, soit dix-huit personnes, preuve que la commune est attractive, apportant une qualité de vie au quotidien aux Pierrevillois.

Le maire a souhaité mettre à l'honneur son prédécesseur François Pe-

titdemange, maire pendant 15 ans, ainsi que son épouse Michelle, pour son dévouement. Edith, factrice pendant 31 ans, a été remerciée pour les nombreux services rendus lors de ses tournées. Quant à Cédric Godefroy, il investit beaucoup de son temps dans la décoration naturelle du village, remédiant à la crise énergétique avec brio. ■



Quatre personnes à l'honneur lors de la cérémonie des vœux.



Des vœux en deux temps pour accueillir les habitants

La cérémonie des vœux s'est déroulée dans une salle joliment décorée, une première depuis la crise du Covid. Près de 130 personnes ont été accueillies à 11 h, et 120 à 18 h, les lieux ne pouvant contenir tous les habitants en même temps.

Un parterre d'honneur de personnalités a défilé au micro. Audrey Bardot, suppléante du député Dominique Potier, Sandrine Valérie Guillotin et Véronique Del Fabro, toutes deux sénatrices de Meurthe-et-Moselle, Sandrine Lambert, vice-présidente de la Com'com, Gilliane Simonin, inspectrice de l'Éducation nationale, le lieutenant Frédéric Petit, Chef du centre de secours des pompiers de Neuves-Maisons, des maires des communes environnantes. Jacques Rousselot était présent également, de même qu'Hugo Beurey, champion de France d'aviron et champion du monde de rameur indoor.

L'investissement remercié

Cédric Schwaederlé a retracé son bilan à mi-mandat, saluant la formidable entraide constatée entre les

concitoyens. « J'ai une pensée émue pour les familles endeuillées et celles qui ont dû faire face à la maladie et bien entendu celles qui souffrent encore ».

Également mis en lumière, la création du comité d'entraide concernant l'aide à l'Ukraine. Des remerciements ont été adressés aux enseignants, associations, bénévoles, commerçants, artisans, professionnels, personnels de santé, artistes locaux... pour les fêtes de la musique, concerts divers, travaux d'embellissements, activités sportives ou culturelles...

De nombreux projets ont été réalisés depuis le mois de mai 2020 : installation d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes, troquets participatifs (jeux, réparation de vélos, de matériels électriques...), déplacement du secrétariat de mairie, signature d'un

partenariat avec un sportif de haut niveau qui est en préparation pour les JO de Paris, création d'une nouvelle identité visuelle, déplacement du monument aux morts, charte des élus....

Des habitants ont également reçu la médaille de la ville. Le maire a conclu avec Hugo Beurey, lui souhaitant : « la prochaine fois que tu viendras, ce sera avec la médaille d'or autour du cou, lors des JO ». ■



De longs discours de tous les politiques mais très suivis par un public attentif.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Priorité aux économies d'énergie

Environ 120 personnes avaient répondu à l'invitation de la municipalité qui présentait ses vœux pour 2023. On notait la présence d'Audrey Bardot, conseillère départementale, Filipe Pinho, président de la CCMM, les maires ou représentants des communes voisines. Le maire Benoît Sklepek a énoncé divers projets pour les années à venir. La priorité ira au lancement d'études pour des économies d'énergie : ré-

duction du coût de l'éclairage public, installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux, passage aux leds pour l'éclairage des « Jardins du Madon ». La vidéo surveillance et la réduction de la vitesse à 30km/h sont à l'ordre du jour pour 2023. De même que la pose de panneaux lumineux d'information et la rénovation de l'école. Pour réduire la consommation d'eau, des plantes peu gourmandes embelliront le village. ■



Une assemblée attentive aux annonces du maire.





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—CHAVIGNY

La cour de l'école élémentaire bientôt réaménagée

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 1^{er} février. Plusieurs délibérations ont été validées.

Crématorium de Chavigny - Délégation de service public et dénomination de rue. Le conseil municipal décide que le produit financier du retraitement des résidus métalliques sera affecté au CCAS de Chavigny et décide de désigner la rue comme indiqué sur le plan présenté, à savoir « rue du Clair-Chêne ».

Réfection de voirie - Demande de subvention au titre de la DETR. Le conseil municipal sollicite une sub-

vention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour les travaux rue du Bouchot.

Aménagement, dé-imperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école élémentaire. Le conseil municipal approuve l'opération telle qu'elle est présentée (notice explicative, plan de financement prévisionnel, devis détaillés, échéancier) et sollicite une subvention au titre de la DETR.

Immeuble abandonné - Projet simplifié d'acquisition publique. Le conseil municipal fixe le montant

de l'indemnité provisionnelle d'acquisition alloué aux propriétaires à partir de l'estimation effectuée par le service des Domaines soit 40 870 €.

Convention avec la MJC des Castors (prestations et subvention). Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'objectifs et de moyens pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et décide d'ouvrir les crédits nécessaires et respectifs au budget primitif 2023. ■



Sollicitation de subventions pour un programme d'investissement

Le conseil municipal s'est réuni à la salle communale (11 présents, 2 absents). Les délibérations suivantes furent votées à l'unanimité : transfert de bail rural à M. Allan Drappier, qui reprend l'exploitation agricole de son père ; contrat d'assurance des risques statutaires CDG 54 ; Bourses et prix pour les jeunes diplômés.

La demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux), concernant les travaux de voirie (rue N. Chenin, rue Dr Sencert et parking cimetièr) étant ajournée, vue l'importance de ces chantiers, le conseil municipal vote à l'unanimité de renouveler la demande (subvention d'un montant de 8 092,00 €). Après des questions suivies d'explications, les deux demandes suivantes de subventions

furent votées à l'unanimité

La première phase des travaux en mairie se termine. Un nouvel endroit est aménagé pour les W.-C., pouvant être accessibles côté secrétariat et aussi côté salle de réunion, avec mise en conformité. Des subventions (DETR, DSIL-Dotation de soutien à l'investissement local-, FEADER-Fonds européen agricole pour le développement rural -) sont sollicitées pour la restructuration et l'organisation des bureaux de la mairie, en incluant des travaux d'isolation de la salle communale. Le montant des travaux est estimé à 16 691,00 € HT.

D'autres demandes de subventions sont formulées auprès du Conseil départemental au titre des « Amendes de Police » à hauteur de 50 %, pour les travaux de signalisation verticale

et horizontale. Le montant des travaux s'élève à 32 990,50 € HT. ■



Les toilettes sont accessibles côté secrétariat et côté salle de réunion.



Les seniors donnent leur avis sur leurs activités

Les Néodomiens de 65 ans et plus ont été invités à répondre à un questionnaire sur les activités que le pôle seniors de la ville leur propose depuis 9 mois. Le bilan est satisfaisant et de nouvelles idées ont émergé.

Les activités spéciales seniors organisées par la ville se multiplient. Dolorès Thouvenin, directrice du Pôle seniors et Delphine Gilain, l'adjointe dédiée, souhaitent avoir un retour des participants. Un questionnaire a donc été distribué au cours d'une réunion ouverte aux Néodomiens de 65 ans et plus. Le thème ? Un bilan des animations passées, les attentes, les idées.

Sans surprise, la satisfaction est unanime chez les 25 seniors présents. Ils plébiscitent les après-midi dansantes, la danse en ligne, les activités de bien être, le loto, l'atelier mémoire et les seniors café. Du coup, la danse en ligne va devenir bimensuelle et la danse senior est fixée au dernier jeudi du mois.

Une aide au recensement

Des propositions émergent : rencontres pétanque, pique-niques, sorties à la journée. Mais également groupements de commandes et aide à l'administratif en ligne. « C'est pourquoi, nous proposons une aide au recensement avec des permanences à la résidence Clerbout les mardis et jeudis », annonce la directrice.

« Ce qui est important, c'est de voir d'autres personnes », témoigne Gérard, habitant du quartier Val de Fer. « Même si on est dans une petite ville, on ne se connaît pas ». Delphine Gilain félicite l'équipe du pôle seniors, né il y a 9 mois : « Sans leur investissement, la municipalité n'aurait pas pu mettre tout ce programme

en place. Dans les précédents mandats, on s'est axé sur la jeunesse. On continue, mais on s'occupe aussi maintenant des seniors. » Un choix politique devenu évident lors des derniers confinements. ■



Le Pôle seniors a distribué un formulaire aux aînés pour connaître leur avis sur les activités organisées à leur intention par la ville. Des questionnaires sont aussi disponibles à la mairie et dans les commerces.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Les bons résultats fleurissent aux Jardins Partagés

L'association des Jardins Partagés de Neuves-Maisons est née fin 2019, et l'enthousiasme des adhérents ne faiblit pas. Lors de la dernière assemblée générale, la présidente, Marie-Jeanne Pernot, a détaillé les combats et victoires de 2022.

Les bénévoles ont œuvré ensemble avec succès à la réussite du jardin, sur le terrain prêté par la mairie de Pont-Saint-Vincent. Chaque samedi, 25 paniers de 8 kilos de légumes ont été distribués. Les récoltes ont doublé par rapport à 2021, notamment en tomates sur les 400 pieds plantés en mai. Les cinq remorques de fumier enfouies en février, les labours et les semis en serre en mars, la pose de la grande serre en avril, les plants offerts par les donateurs dont les pépinières Harry, le prêt de matériel par la Com'Com, l'expérience collective acquise petit à petit, les conseils des experts et de Lam Séné, chef de projet des jardins nourriciers à Terre de Lorraine, tout cela a contribué à cette abondance.

Des bénévoles sont venus arroser tous les jours en été les plants fragiles, ce qui leur a permis de survivre. La production a été abondante jusqu'en novembre, assurant l'accès pour tous à une alimentation de qualité.

Grâce aux diverses subventions (État, Région, Département, ville de Neuves-Maisons), grâce aussi au 1^{er} prix obtenu au concours Bourse solidarités actives de la Poste, l'association a pu acquérir du matériel de jardinage et une grande serre, poser une clôture et refaire la cabane.

Installation d'un goutte-à-goutte pour la grande serre

Les jardiniers ont accueilli de nombreux visiteurs, écoles, personnes handicapées, élus de la Com'Com et Terres de Lorraine, avec qui une convention de partenariat a été signée. L'association était par ailleurs présente dans plusieurs manifestations comme la Main Verte, le forum Bien-être et santé et le forum des associations à Neuves-Maisons.

Côté projets 2023, il y a entre autres l'installation d'un goutte-à-goutte pour la grande serre. La gestion de l'eau en période de canicule pose en effet question, de même que l'accès-

sibilité du site, dépourvu de liaison en bus. Mais l'enthousiasme des débuts est présent et l'esprit de convivialité et de partage, matérialisé par la pause-café gâteaux-maison du samedi, reste le fil rouge des bénévoles. ■



Après les rapports de la présidente, c'est Lam Séné, chef de projet Jardins Nourriciers à Terre de Lorraine, qui a commenté avec expertise des photos marquantes de l'année écoulée, sous le regard attentif des adhérents.

Contact s : Facebook : Association Les jardins partagés de Neuves-Maisons ; mail : assojardinspartagesnm54@gmail.com ou par tel auprès de Mme Pernot, au 06 73 84 25 61



Mobilisation autour du projet « Mon village en transition »

A l'invitation du Foyer Rural, une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour la 5e réunion « Mon village en transition ». Les habitants continuent à s'investir dans les différentes actions.

Lors de précédentes réunions, des grands axes ont été définis, dans le cadre du projet « Mon village en transition » : transport, alimentation et l'environnement naturel. Sur ces thématiques, des actions ont été menées : visites de jardins nourriciers, sondage sur les déplacements des habitants, exploration des anciens sentiers des coteaux du village, sans oublier la plantation d'une haie pour la biodiversité le 26 novembre avec la participation de 40 bénévoles.

Ces actions peuvent être communales, intercommunales, voire départementales. Notons le Rézo Pouce, la sécurisation de la descente vers Pierreville, le tracé vélo Frolois-Méréville, compostage des déchets verts qui font partie intégrante de la démarche de transition.

Le groupe a ensuite réfléchi à la poursuite de la dynamique autour des haies, avec la création d'une pépinière locale, création d'une page Facebook et d'un bulletin régulier pour partager l'avancée des actions menées, partage des récoltes individuelles excédantes pour ceux qui le souhaitent et des plants, réhabilitation des coteaux... Le Foyer Rural au travers ce projet est satisfait de la dynamique des villageois qui s'investissent dans les différentes actions.

Projection débat sur les haies

Le foyer Rural, Sciences en Lumière dispositif CNRS et l'Université de Lorraine propose une projection débat sur les haies. Le film « La magie des haies » décrit l'expérience d'agriculteurs, éleveurs, scientifiques démontrant l'importance des haies

dans le paysage. Comme la biodiversité, la protection des cultures, des animaux, des nappes phréatiques, et également le bois de chauffage issu de leur entretien et plus récemment découvert : le bois fertile (BRF). La séance sera suivie d'échanges avec Amandine Durpoix ingénieure agronome à l'INRAE. ? Salle socioculturel de Frolois le 10 février à 20 h, entrée gratuite. ■



Elus, bénévoles et habitants : tous impliqués dans la démarche de transition.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—SEXEY-AUX-FORGES

Le conseil lance des demandes de subventions

Le maire, Patrick Potts, a ouvert la séance du conseil puis laissé la parole à Daniel Koenig qui a commenté les trois devis reçus pour le projet d'aire de jeux. Il ne s'agissait pas de faire un choix définitif mais d'évaluer le montant de l'enveloppe à consacrer à ce projet. Des demandes de subventions sont lancées.

D'autres demandes de subventions sont actées pour le remplacement des deux portes de l'école. En effet, des problèmes d'ouverture ont été relevés lors de l'exercice d'évacuation des élèves. Deux devis ont été proposés.

En ce qui concerne la vente de la par-

celle AD207, le conseil a voté le principe de cette vente en 2018. Le conseil actuel accepte à l'unanimité la vente de cette parcelle.

Enfin, le maire a informé les conseillers que la fête foraine aurait bien lieu du 17 au 19 juin 2023. ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

L'orientation budgétaire au menu des élus

Le rapport d'orientation budgétaire a été présenté lors du dernier conseil municipal. En conclusion : la projection pluriannuelle aboutit à un programme absorbable sous réserve de trouver un niveau d'autofinancement correspondant à celui retrouvé en 2021.

Pour le deuxième conseil municipal de l'année, peu de délibérations étaient à l'ordre du jour.

La première, cependant assez dense, concernait un débat avec la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2023 (ROB) qui doit être fait avant le vote du budget primitif au mois de mars. Le ROB est un document qui renferme des informations financières sur la collectivité telles que des indicateurs de la dette, le plan d'investissement et les orientations budgétaires.

Des économies d'énergie

Pour Neuves-Maisons, plusieurs projets ont rythmé l'année 2022 avec le système d'autofinancement « intracoting », des investissements nécessaires notamment en matière d'économie d'énergie et d'amélioration du patrimoine. La municipalité n'a pas de souci au niveau du fonctionnement et le retour sur investissement se fera sentir dès 2023.

En conclusion, la projection pluriannuelle aboutit à un programme absorbable sous réserve de trouver un niveau d'autofinancement correspondant à celui retrouvé en 2021.

Demandes de subventions

Les autres délibérations portaient sur des demandes de subventions pour l'amélioration de la sécurité incendie rue Victor-de-Lespinats et l'amélioration des locaux techniques de la salle Plumet ainsi que l'ouverture de crédits en attendant l'adoption du budget.

Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité.

Un maire en colère

Face à la baisse des dotations de 900 000 € en 2013 à 390 660 € en 2022, l'explosion des dépenses énergétiques (+ 50 %), l'impact de l'augmentation du point d'indice, Pascal Schneider a voulu exprimer sa colère et celle de l'association des maires. Des maires qui subissent, malgré une

bonne tenue des postes de recettes, une baisse significative de l'épargne des collectivités et assistent à un désistement de l'État qui, de plus, va imposer 7 % sur le foncier sans aucune concertation avec les municipalités. ■



Pascal Schneider a exprimé sa colère face à la baisse des dotations.





Un city-stade en projet

? **City-stade.** Jusqu'en 2024, le gouvernement donne la possibilité aux communes d'aménager des équipements sportifs en profitant de subventions importantes auprès de l'agence nationale du sport. Le conseil va demander des subventions pour l'aménagement d'un city stade.

? **Aménagements urbains.** Pour la requalification de la place Charles de Gaulle et les futurs aménagements sur le site des Bosquets et des bords de Moselle, le budget prévisionnel s'établit à 801 507 € HT.

? **Servitude de passage sur la par-**

celle AH 2. Le conseil municipal, à 7 voix contre et 1 pour, décide de reporter après les élections municipales partielles de mars 2023, la prise de décision définitive. ■



Déchets : des riverains investis dans le compostage

Après un an de maturation, la première production de compost meulson est arrivée.

Situé face à l'école maternelle, le dispositif est alimenté par les riverains qui viennent y déposer des restes de végétaux. Il faut également travailler a minima le produit en rajoutant selon son état, un peu de produits secs. Des bénévoles s'emploient à cela, le matériel étant à disposition à la mairie.

Dernièrement, toutes les personnes ont été invitées à sortir leur première « récolte » aussitôt mise à disposition des habitants qui sont vite venus se servir ! Un verre de l'amitié offert pas la mairie représentée par Christiane Jeandel et Jean-René Guittienne a clos ce moment de convivialité.

Geste écologique

La communauté de communes qui a mis en place les différents bacs et offert la formation de base est à l'ini-

tiative de l'opération qui participe à la protection de la planète. ■



Des bacs ont été mis à disposition des habitants.



Une couverture santé solidaire pour les habitants

Mercredi 8 février, dans une salle des écoles, les habitants ont été invités à une réunion d'information sur une mutuelle collective proposée par Mutuac. Il n'était qu'une poignée à cette séance, une première réunion de présentation s'étant déroulée à Pont-Saint-Vincent à laquelle de nombreux Mérévillois avaient participé.

Laurent Diez premier adjoint, garant de la démarche, a accueilli Arnaud Blondé, le représentant local de Mutuac, mutuelle. Sur fond de contexte généralisé d'augmentation des frais

de santé et donc des coûts des mutuelles, nombreux sont ceux, en particulier les seniors, qui retardent, voire renoncent à leurs soins.

Sans conditions de ressources

Après étude des différents dispositifs, la com'com Moselle et Madon, par l'intermédiaire de son CIAS, a retenu l'association Mutuac afin de proposer aux habitants des 19 communes du territoire une mutuelle de groupe, aux garanties améliorées et aux tarifs préférentiels négociés, accessible à toutes et tous sans condi-

tions de ressources. Les habitants pourront donc bénéficier d'entretiens personnalisés en mairie, uniquement sur rendez-vous, chaque 3e jeudi de chaque mois avec le référent, joignable au 06 80 75 79 89. ■



La réunion n'a attiré qu'un nombre restreint de participants.



ACTUALITÉS DIVERSES

Un laboratoire vivant au cœur de la forêt de Haye

La réserve biologique intégrale des fonds de Monvaux, située en forêt domaniale de Haye, est préservée de toute activité sylvicole. L'intervention de l'homme y est interdite pour laisser les peuplements et la biodiversité évoluer naturellement.

Les écosystèmes soustraits à l'action directe de l'homme sont d'une grande rareté en Europe. Les interventions humaines, souvent très anciennes, ont fortement influé sur la composition et la structure des peuplements forestiers. Seules certaines forêts de montagne, difficilement accessibles, ont été exploitées de manière marginale, limitée dans le temps, ou ont été affranchies de toute action humaine dans le temps.

Une zone de 86,5 hectares

En France, l'Office national des forêts (ONF), dont la mission de gestion des forêts publiques est de concilier protection de la biodiversité, production de bois, accueil du public et prévention des risques naturels, a mis en place un réseau de réserves biologiques intégrales (RBI). Il permet à certains sites, où la richesse naturelle est très élevée, de bénéficier d'une protection réglementaire renforcée. Le principe est assez simple : dans une réserve biologique intégrale, toute intervention directe de l'homme susceptible de modifier la composition ou la structure des habitats naturels est proscrite.

Au sein de la forêt domaniale de Haye, une zone de 86,5 hectares, située à Maron, bénéficie de ce statut de protection renforcée. La réserve biologique intégrale des fonds de Monvaux, à l'ouest de Nancy, installée dans un massif péri-urbain de plus de 10 000 hectares, est compo-

sée de sept parcelles qui ont été presque entièrement rasées par la tempête Lothar, le 26 décembre 1999.

« Cette réserve fait partie du réseau des réserves biologiques intégrales post-tempête », explique Chantal Lemoine, responsable de l'unité territoriale ONF de la forêt de Haye et du Grand Couronné.

Chasse autorisée pour réguler le gibier

« Elle a été créée en 2017 par arrêté interministériel. L'objectif de ce réseau national est double : étudier la dynamique forestière spontanée, en particulier des peuplements après tempête, et favoriser le développement ainsi que la conservation de la biodiversité liée aux bois morts et aux arbres sénescents. La RBI des fonds de Monvaux est particulièrement intéressante à ce sujet car les chablis non exploités constituent une importante quantité de bois mort favorable aux espèces dites saproxyliques (vivant aux dépens du bois mort). »

Aux abords du site où les arbres abattus par la tempête sont toujours là, parfois enchevêtrés, un panneau invite à la prudence, tout en rappelant l'interdiction d'entrer dans la zone.

« Cette partie de la forêt est laissée volontairement à son évolution naturelle, avec un risque de chutes de

branches et d'arbres. Le prélèvement de tout produit dans la forêt est interdit dans la réserve. »

Si dans une réserve biologique intégrale, l'exploitation forestière y est interdite, la chasse peut y être autorisée afin de réguler la présence du gros gibier. « La régulation du gibier est nécessaire afin que la RBI ne devienne pas une réserve de chasse en mettant à mal la diversité biologique », souligne Chantal Lemoine.

Fondamentale pour la recherche

Dans la RBI des fonds de Monvaux, on trouve essentiellement du hêtre en développement et quelques plantes rares comme la nivéole. Ce laboratoire vivant au cœur de la forêt de Haye est bien entendu une source de découvertes fondamentale pour la recherche sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers (structure forestière, végétation, sol faune...).

« Les observations que nous menons vont nous donner des informations sur la dynamique naturelle des peuplements forestiers et nous aider pour la gestion des peuplements forestiers placés dans des conditions comparables. »

Les réseaux naturalistes de l'ONF ont été sollicités pour y réaliser des inventaires d'oiseaux, de coléoptères saproxyliques et champignons lignicoles. La réserve abrite par ailleurs quatre sites d'étude faisant partie de

l'observatoire des dynamiques naturelles après tempête, mis en place dans toute la France par AgroParis-Tech.

En Meurthe-et-Moselle, on compte deux autres réserves biologiques intégrales, dans les forêts domaniales de Bezange-la-Grande et de Parroy. ■



La réserve biologique intégrale des fonds de Monvaux, en forêt domaniale de Haye, fait partie du réseau national des RBI, les réserves biologiques intégrales, créés après la tempête de 1999. Photo ER /Patrice SAUCOURT

par Jean-Christophe Vincent



Jardins nourriciers : une solution locale contre la précarité alimentaire ?

Suite au séminaire organisé par le Pays Terres de Lorraine, dont l'un des enjeux est de favoriser une autonomie alimentaire des familles à faibles revenus, une conférence, sur l'autoproduction des semences biologiques paysannes, est prévue mercredi 1^{er} mars, de 14 h à 16 h, au centre socioculturel Michel Dinet.

Ambiance studieuse lors du séminaire organisé par le Pays Terres de Lorraine (PTDL) qui réunissait, à la salle des Adjudications, les acteurs du réseau des jardins nourriciers pour confronter leurs expériences, faire un retour sur les initiatives déployées et réfléchir à des solutions pour une transition alimentaire pour tous.

Animé par Benoit Guérard et Lam Sene, ce réseau de seize jardins, répartis sur les quatre communautés de communes qui constituent le PTDL, s'inscrit dans le Plan alimentaire territorial qui s'efforce de promouvoir la « dignité dans les assiettes », à l'instar de l'association « Emplettes et Cagettes », sorte de centrale d'achats de produits alimentaires sains, locaux et très bon marché.

Après le compte rendu du voyage d'études d'une trentaine d'habitants du territoire à Grande-Synthe (Pas-

de-Calais), les 70 participants ont écouté avec attention la chercheuse Christine Aubry, professeure à Agro-ParisTech, qui a souligné le boom sur la demande en jardins qui s'avèrent être un instrument de lutte contre la précarité alimentaire.

De nouvelles initiatives

Cette forte demande a été notamment entendue par la municipalité de Neuves-Maisons, citée en exemple pour sa mise à disposition de 4 500 m² dont bénéficie une vingtaine de familles qui assurent ainsi une partie de leur alimentation.

Tables rondes et échanges entre participants ont permis de dégager des pistes, de proposer des axes de travail pour développer de nouvelles initiatives, comme à Foug avec la réorganisation des Jardins des Paquis, des jardins partagés qui vont être mis en œuvre par le CCAS de la ville de Toul

ou des possibilités de jardins nourriciers en pied d'immeubles. ■



Le réseau des jardins nourriciers du Pays Terres de Lorraine réuni en séminaire pour réfléchir à une transition alimentaire pour tous.

Informations sur le réseau des jardins nourriciers et le Plan alimentaire territorial sur <https://www.terresdelorraine.org>. Conférence, l'autoproduction des semences biologiques paysannes, **mercredi 1^{er} mars**, de 14 h à 16 h, au centre socioculturel Michel Dinet.

